



**Forum: Généralités**

**Topic: Numéricable**

**Subject: Re: Numéricable**

Publié par: RGSOFT

Contribution le : 05/07/2013 15:01:09

bonjour godel1649,

Par précaution, il vaut mieux faire opposition aux prélèvements d'un opérateur afin d'éliminer toutes déconvenues. Puis de faire une "main levée" si tu veux le reprendre.

c'est ce que j'avais fait avec free.

Comme je suis maintenant chez Numericable, je mets de côté tes propos. L'un ne vaut pas mieux que l'autre.

bonne journée

RGSOFT